

le covoiturage

Enquête
ménages déplacements



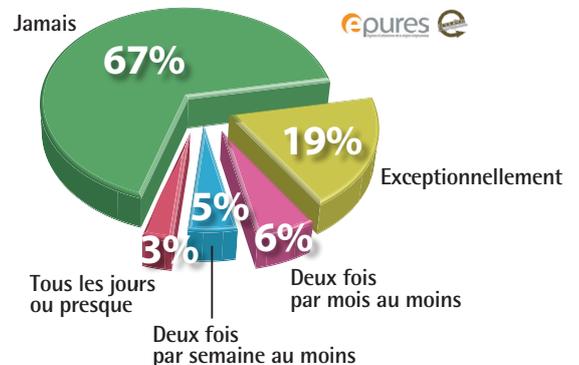
Du 12 janvier au 30 avril 2010, les ménages résidant dans 161 communes du bassin de vie stéphanois ont été enquêtés sur leurs pratiques de déplacements. Ce type de grande enquête, appelé enquête ménages déplacements, est organisé en France depuis le milieu des années soixante dix, dans les agglomérations, selon une méthodologie nationale, permettant des comparaisons.

4 700 ménages ont été interrogés à leur domicile pour décrire précisément leurs pratiques de déplacements un jour de semaine. Au total, 10 830 personnes de 5 ans et plus ont été interrogées et 38 576 déplacements ont été caractérisés. Les résultats ont été redressés pour représenter l'ensemble de la population du bassin de vie.

Le covoiturage consiste à l'utilisation d'une même voiture, par plusieurs personnes de plus de 18 ans, pour effectuer un déplacement.

En semaine, 14% de la population de plus de 16 ans (69 000 personnes), déclare pratiquer le covoiturage de manière régulière (au moins deux fois par mois).

Fréquence d'utilisation du covoiturage (ensemble de l'EMD 2010)



Source: Enquête Ménages Déplacements 2010 du bassin de vie stéphanois

Seuls 3% des habitants de plus de 16 ans (14 000 personnes) déclarent pratiquer le covoiturage presque tous les jours de la semaine.

A l'opposé, la très grande majorité de la population de plus de 16 ans (310 000 personnes) déclare ne jamais covoiturer.

90% des usagers réguliers du covoiturage disposent du permis de conduire. Chez les usagers du quotidien, ils sont 84%.

Parmi les 69 000 covoitureurs réguliers, la majorité (56%) le fait pour se rendre à Saint-Etienne. Cette part monte même à 59% pour les covoitureurs du quotidien.

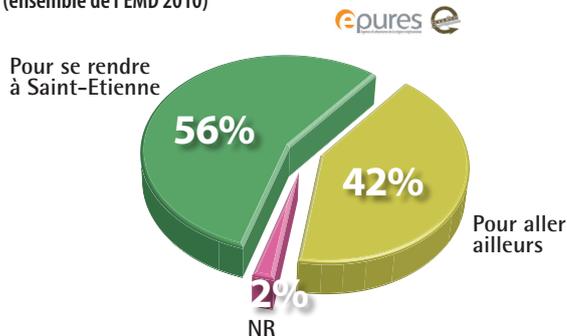
74% de la population de 16 ans et plus estime que la mise en place de parking de covoiturage est souhaitable voire indispensable. Cette proportion monte à 84% chez les covoitureurs réguliers et à 85% chez les covoitureurs du quotidien.

La majorité (54%) des usagers réguliers du covoiturage sont des travailleurs. Les étudiants représentent 9% des ces covoitureurs et les retraités pèsent pour 30%.

Selon la régularité de l'usage du covoiturage, ces proportions changent de manière significative. Les travailleurs sont très présents parmi les usagers du quotidien. La part des retraités devient plus importante parmi les personnes covoiturant deux fois par semaine ou par mois.

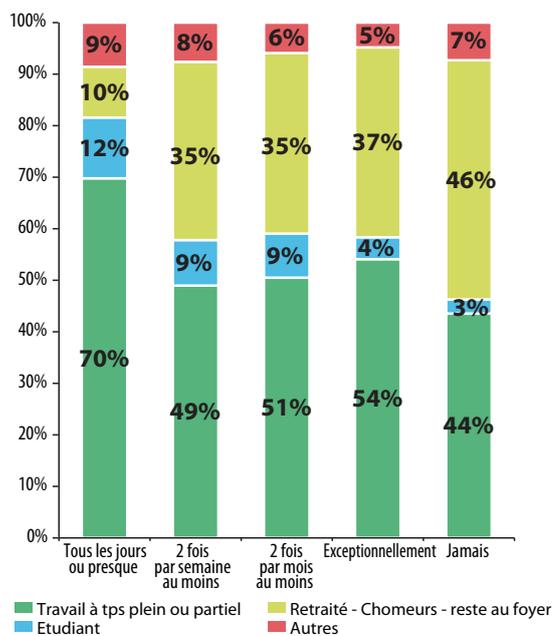
85% des actifs et étudiants covoiturant de manière régulière disposent pourtant d'une voiture pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'étude.

Pourquoi covoiturer ? (ensemble de l'EMD 2010)



Source : Enquête Ménages Déplacements 2010 du bassin de vie stéphanois

Occupation principale en fonction de la fréquence du covoiturage (ensemble de l'EMD 2010)



Source : Enquête Ménages Déplacements 2010 du bassin de vie stéphanois

L'ensemble de ces chiffres peut donc laisser penser que le covoiturage reste un phénomène marginal (seulement 14% de la population concernée et 3% qui le pratiquent régulièrement). Néanmoins certaines données sont encourageantes :

- une part très importante des covoitureurs le fait par choix (**90%** disposent du permis, **85%** des actifs et étudiants covoiturant disposent d'une voiture)
- malgré ce faible taux de covoitureurs, on peut estimer que grâce à cette pratique ce sont chaque jour entre 10 000 et 15 000 voitures qui ne circulent pas sur le bassin de vie stéphanois.